



🏠 3087 Rue de la gare
F-59299 Boeschepe

☎ 04 72 20 36 18

📠 04 72 20 36 17

Lissieu, le 25 mai 2021

Objet : Modification des usages de la spécialité PROPYTEX 400 SC (AMM n°8400574)

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la spécialité commerciale PROPYTEX 400 SC (AMM n°8400574), détenue par la société CORTEVA AGRISCIENCE France SAS et contenant 400 g/l de propyzamide vient de subir le retrait de certains usages, à la suite de l'entrée en évaluation dans le cadre du renouvellement de son AMM.

Voici la liste des usages retirés :

N° usage	Libellé usage
00239001	Fruits à coque*Désherbage*Pépi. Jeunes plantat.
12455901	Fruits à coque*Désherbage*Cult. Installées
12555902	Fruits à noyau*Désherbage*Cultures Installées
12555904	Fruits à noyau*Désherbage*Pépi. Jeunes plantat.
12155901	Petits fruits*Désherbage*Cult. Installées
12605905	Pommier*Désherbage*Cult. Installées
12605904	Pommier*Désherbage*Pépi. Jeunes plantat.
16905901	Salsifis*Désherbage
15805901	Soja*Désherbage
15905901	Tournesol*Désherbage



🏠 3087 Rue de la gare
F-59299 Boeschepe
☎ 04 72 20 36 18
📠 04 72 20 36 17

Les délais accordés pour la vente et l'utilisation de ce produit avec l'étiquette actuelle sont les suivants :

- ✓ Délai accordé pour la vente et la distribution : 6 mois, soit jusqu'au 4/11/2021
- ✓ Délai accordé pour le stockage et l'utilisation des stocks existants : 18 mois, soit jusqu'au 04/11/2022

Nous vous remercions de relayer cette information en interne et auprès de vos clients et restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Philippe PETIT
Sales Manager Protex

PJ : Fiche d'information

Propytex 400 SC (AMM 8400574) 400 g/l propyzamide, formulation SC. Détenteur homologation Corteva Agriscience France SAS. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P281 Utiliser l'EPI requis P501 Éliminer le contenu/récipient selon les directives nationales. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 5m par rapport aux points d'eau. Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une ZNT de 5m par rapport à la ZNCA. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou www.phytodata.com

Attention.

H351 susceptible de provoquer le cancer.

H410 très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Distribué par Protex France SA. 3087 rue de la Gare. 59299 Boeschepe. Mai21